

Brest, le 23 juillet 2021  
N° 0-19722-2021/PREMAR\_ATLANT/AEM/NP

Le vice-amiral d'escadre Olivier Lebas  
préfet Maritime de l'Atlantique

à

destinataires *in fine*

OBIET : conduite à tenir en cas d'interaction avec des orques dans le Golfe de Gascogne.

P. JOINTE : protocole de sécurité en cas d'interaction avec les orques.

Depuis l'année dernière, plusieurs cas d'interactions entre des orques et des bateaux, principalement des voiliers, ont été enregistrés dans le détroit de Gibraltar. Ces groupes d'orques se sont ensuite déplacés le long de la côte portugaise jusqu'à atteindre la Galice. Pour la première fois dans le golfe de Gascogne, ce type d'interaction a été constaté le 14 juillet 2021 au large de Royan.

Ces rencontres ne sont pas anodines dans la mesure où elles entraînent dans certains cas la casse d'une partie mobile du bateau, généralement le gouvernail. Le groupe de travail ORCA ATLANTICA-GTOA impliquant des institutions, des experts et des administrations locales auquel participe l'Observatoire PELAGIS a été créé pour surveiller et recueillir des informations détaillées sur ces événements. Le GTOA a ainsi développé en avril 2021 un protocole de sécurité pour les navigateurs en cas d'interaction.

Suite à l'incident récent dans le Golfe de Gascogne, l'observatoire PELAGIS m'a transmis un protocole de sécurité que je vous demande de relayer aux ports de plaisance et associations de navigateurs de votre département. En complément des conseils listés, et en cas d'interaction avec ces animaux, le CROSS (Tel 196) recueillera les informations suivantes : nom du navire – jour/heure- numéro de téléphone et position GPS. L'expérience indique qu'en respectant ces quelques mesures, les orques semblent se désintéresser des bateaux.

Je vous demande également d'inciter les navigateurs à consulter le site web <https://fr.orcaiberica.org> à partir duquel ils ont accès à des cartes interactives mises à jour de manière quotidienne avec les dernières interactions, ainsi que le site de l'observatoire PELAGIS <https://www.observatoire-pelagis.cnrs.fr/>.

Pour le préfet Maritime de l'Atlantique et par délégation,  
le commissaire en chef de 1<sup>re</sup> classe Christophe Logette  
chef de la division action de l'État en mer,

**Original signé**

## LISTE DE DIFFUSION

### DESTINATAIRES :

- DDTM 35
- DDTM 22
- DDTM 29
- DDTM 56
- DDTM 44
- DDTM 17
- DDTM 33
- DDTM 64/40

### COPIES :

- PELAGIS
- CROSS ETEL
- CROSS CORSEN
- PREMAR ATLANT/AEM (ADJ – CDIV – ENVMAR)
- archives (dossier d'affaire – D07).